

Eau de pluie, récupération, rétention et gestion à la parcelle

Durée : 14 h	jeudi 4 décembre 2025 vendredi 5 décembre 2025	Lieu : CAPEB 86 14 Rue des Frères Lumière 86000 POITIERS
-----------------	---	--

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : **CP/VILLE :**

Tél (bureau/portable) : **Adresse mail :**

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : **N°SIRET (14 chiffres) :**

Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié



Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :


Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 630 € net de taxes par stagiaire

Montants à régler	Adhérents 	Non Adhérents CAPEB + Frais administratifs de 90 € par stagiaire *
Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge	140 €	230 €
Autres stagiaires	630 €	720 €

* Frais administratifs offerts aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à  **Constructyts** : Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au FAFCEA, joindre svp :

- un extrait d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) (accessible sur le site <https://data.inpi.fr/>) de moins d'un an
- une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

14 Rue des Frères Lumière - 86000 POITIERS - Tel : 05 49 45 89 72 - Mail : contact@arfab.fr
SIRET : 393 135 017 00019 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité : 54 86 00436 86



TECHNIQUES MÉTIERS BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
TOUT CORPS D'ÉTAT



Eau de pluie, récupération, rétention et gestion à la parcelle

Objectifs de formation

- Savoir dimensionner une installation de récupération ou rétention d'eau de pluie. Informer le propriétaire sur les différentes opérations nécessaires au bon fonctionnement et entretien de son installation.

Programme détaillé

1. Contexte général

L'eau, une ressource vitale de plus en plus rare.
Consommation d'eau, développement durable et l'enjeux environnemental.

2. Gestion des eaux à la parcelle, de quelles eaux parle-t-on ?

Les eaux et leur définition.

3. La récupération de l'eau de pluie

Définition, les solutions techniques, les avantages, les possibilités d'utilisation...

4. La rétention d'eau de pluie

Définition, les solutions techniques, les avantages et inconvénients, critères de dimensionnement d'un bassin d'orage...

5. La réglementation

Eclairage sur les textes actuels (loi climat, PLU...).

6. La mise en œuvre des différents dispositifs (cuves)

Les précautions d'usage liées au terrassement et à l'installation.

7. Le dimensionnement des différents ouvrages de récupération/rétention de l'eau de pluie

Savoir se poser les bonnes questions sur le dimensionnement (besoin en eau / définir le volume), méthodes de dimensionnement...

8. La connexion et la mise en services de l'installation de récupération et de rétention de l'eau de pluie

9. Former le propriétaire de l'installation

10. Quelles sont les autres solutions de gestion des eaux pluviales ?

Tour d'horizon des différentes techniques.

11. Relation client

Les documents liés à la mise en œuvre d'une installation de récupération/rétention d'eau de pluie.

12. Bilan et synthèse

Synthèse et questions diverses.

QCM d'évaluation des acquis en fin de formation. Une note minimale de 25/30 est requise pour accéder au label Quali pluie.



✓ Durée :

2 jours - 14 heures

✓ Public visé :

Terrassiers, paysagistes, maçons, plombiers.

✓ Prérequis :

Aucun

✓ Effectif maximum :

8 personnes

✓ Animation :

Formateur qualifié et expérimenté

✓ Moyens pédagogiques :

- Apports du formateur
- Diaporamas
- Echanges participatifs

✓ Moyens techniques :

- Salle équipée avec vidéo -projecteur

✓ Evaluation et sanction de la formation :

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Evaluation par QCM et corrections avec commentaires. Notation.

Formation donnant accès au label Quali pluie de la CNATP.